Fiche à destination



des patientes en âge de procréer sous traitement psychotrope

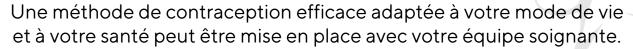


Votre équipe soignante vous a prescrit un ou plusieurs traitements psychotropes et vous êtes en âge d'avoir une grossesse?

- La grossesse et la période post-partum peuvent déséquilibrer votre maladie et aggraver certains symptômes;
- Une pathologie maternelle psychiatrique mal équilibrée ou non traitée peut avoir des répercussions négatives sur le déroulement de la grossesse (prématurité, petit poids de naissance..) et sur l'enfant.
- Il y a moins de risque de complications pendant la grossesse chez une femme traitée de manière adaptée par psychotrope comparée à une femme souffrant d'un trouble psychiatrique non pris en charge pendant la grossesse.
- Il existe des équipes spécialisées en périnatalité qui vous accompagnent vous et votre bébé avant et pendant la grossesse, puis après l'accouchement.

Que faire en fonction de votre situation?

Vous n'envisagez pas de grossesse







Moyens de contraception classés selon leur efficacité pratique (Indice de Pearl)

Définition de l'indice de Pearl : il correspond au nombre de grossesses accidentelles pour 100 femmes qui ont utilisé un moyen contraceptif sur 12 mois.

Très efficaces

- Implant contraceptif
- DIU hormonal
- DIU cuivre
- Vasectomie
- Stérilisation féminine

Efficaces

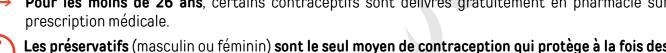
- Contraceptifs injectables
- Pilule estro-progestative
- Pilule progestative
- Patch
- Anneau vaginal

Modérément efficaces

- Préservatif masculin
- Préservatif féminin
- Diaphragme + spermicide
- Méthode de suivi du cycle

Moins efficaces

- Retrait
- Spermicide seul
- Cape cervicale
- Pour les moins de 26 ans, certains contraceptifs sont délivrés gratuitement en pharmacie sur prescription médicale.
- Les préservatifs (masculin ou féminin) sont le seul moyen de contraception qui protège à la fois des grossesses et des IST (Infections Sexuellement Transmissibles).
 - Deux marques de préservatifs sont disponibles gratuitement en pharmacie sans prescription médicale.



Vous envisagez une grossesse



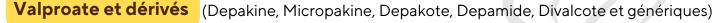
C'est possible, parlez en avec votre équipe soignante, c'est important ! Une consultation pré-conceptionnelle peut-être proposée environ 6 mois avant pour discuter de votre traitement et de l'accompagnement dans la perspective d'une grossesse.

Vous découvrez une grossesse sous traitement



Contactez sans attendre votre équipe soignante : Il est important de **ne pas arrêter le traitement de manière brutale** ni modifier vous-même les doses car cela peut représenter un risque pour vous.

Traitement contre-indiqué



- Les enfants exposés pendant la grossesse aux médicaments à base de valproate ou ses dérivés présentent un risque élevé de malformations congénitales (11%) et de troubles graves du développement (30 à 40%).
- > Ce risque existe également chez les enfants dont le père a été traité par du valproate ou ses dérivés dans les 3 mois précédents la conception.
- Ce traitement nécessite la signature annuel d'un accord de soin par la patiente.
- Pour les hommes : si vous envisagez de concevoir un enfant, discutez avec votre médecin de la possibilité d'alternative thérapeutique

9999

Pour les autres traitements

- Que ce soit pour des traitements psychotropes ou non psychotropes, il est recommandé de toujours demander l'avis de votre équipe soignante pour savoir s'il est possible de le poursuivre pendant votre grossesse.
- La poursuite de chaque traitement se discute au cas par cas, en fonction de votre état clinique, de la dose prescrite, et des autres médicaments qui lui sont associés.

Sources : RCP des médicaments consultés en avril 2024

Dossier thématique ANSM "médicament et grossesse" https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/medicaments-et-grossesse



